



PROCES VERBAL
N°46/CNCMP/2015
DU 11/11

L'an deux mille quinze et le MERCREDI ONZE NOVEMBRE à douze heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine.

Etaient présents:

- Mohamed Abdellahi Ould Zeine, membre du CP
- Brahim Ould Hamed, membre du CP
- Ciré Amadou, membre du CP
- Raifa Mint Kassim, membre du CP
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/SNDE

1°-Examen du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la réalisation des travaux d'alimentation en eau potable des villes de Bangou, Hassi, Atila, Amourj et Adel Bagrou; *réf lettre n°1234/CPMP/SNDE* reçue le 05 novembre 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres techniques et financières sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DES
INFRASTRUCTURES**

2°-Examen du DAO relatif aux travaux de construction du siège de la direction de sécurité Extérieure et de la documentation à Nouakchott, *lettre n°253/CPMP/SI* reçue le 05 novembre 2015.

Décision

Ce point est reporté pour complément d'informations confirmant la disponibilité du budget prévu pour ce projet.

3°-Examen du DAO relatif aux travaux de construction d'un institut supérieur professionnel des langues de traduction et interprétariat à Nouadhibou, *lettre n°255/CPMP/SI* reçue le 09 novembre 2015.

Décision

Ce point est reporté pour complément d'informations confirmant la disponibilité du budget prévu pour ce projet.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS SOCIAUX

4°-Examen du rapport d'évaluation combiné des offres techniques et financières relatives à la l'assistance à la conception d'un centre des ressources, à l'appui à la construction du bâtiment devant héberger ledit centre; *réf lettre n°0582/CPMP/SS* reçue le 09 novembre 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation combiné sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DU SECTEUR RURAL

5°-Examen du rapport d'évaluation des manifestations d'intérêt relatives aux études APD/DCE et le contrôle des travaux de faucardage/curage de l'axe hydraulique du Gouère Est (10 km), de la construction d'un canal d'irrigation et d'une station de pompage, de l'extension du périmètre de M'pourrie(760 ha), de la réhabilitation de 840 ha du périmètre de M'pourrie, de l'aménagement du périmètre de Dieuk (160 ha) et de l'aménagement du périmètre irrigué de Mbakh (680 ha), *réf lettre n°0591/CPMP/SR* reçue le 09 novembre 2015.

Décision

Ce point est reporté pour correction du rapport conformément à la grille d'évaluation proposée.

6°-Examen du rapport d'évaluation des manifestations d'intérêt relatives aux études d'un schéma de la structure foncière dans la moyenne et haute vallée et l'actualisation de celles du Trarza, *réf lettre n°0593/CPMP/SR* reçue le 09 novembre 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des manifestations d'intérêt sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

6°-Examen de la demande de manifestation d'intérêt relative aux missions d'élaboration des APS/APD et DAO relatives à la desserte du périmètre AAID (2300 à BIR EL BARKA) et des études

d'impact socioéconomique et environnemental du projet, *réf lettre n°608/CPMP/SR* reçue le 12 novembre 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ladite demande de manifestation d'intérêt.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DE SOUVERAINETE

7°-Examen de la demande de la CPMPSSouv de rendre infructueux l'appel d'offres relatif à l'acquisition d'un matériel de transport, *réf lettre n°415/CPMP/Ssou*v reçue le 09 novembre 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur la décision de la CPMP/SS de rendre infructueux ledit appel d'offres.

8°-Examen de six (06) projets d'avenants aux marchés relatifs à la construction de 1159 logements sociaux à Nouadhibou, portant introduction de réceptions partielles, *réf lettre n°414/CPMP/Ssou*v reçue le 09 novembre 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur lesdits projets d'avenants sans incidence financière.

9°-Examen du plan de passation des marchés publics de la CUN pour l'année 2015, *réf lettre n°425/CPMP/Ssou*v reçue le 10 novembre 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2015.

10°-Examen du plan de passation des marchés publics du cabinet du premier Ministre, *réf lettre n°425/CPMP/Ssou*v reçue le 10 novembre 2015

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2015.

COMMISSION DES MARCHES DES SECTEURS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES

11°-Examen du projet d'avenant n°2 au marché relatif au contrôle des travaux d'AEP des lots 1 et 4 de l'Aftout Echergui, *réf lettre n°401/CMSSBIE* reçue le 03 novembre 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet d'avenant sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

12°-Examen du DAO relatif à fourniture de 50.000 bouteilles de gaz butane au profit de la SOMAGAZ, réf lettre n°410CMSSBIE reçue le 03 novembre 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAO sous réserve de prendre en considération les observations en annexe et de lui faire parvenir une copie corrigée du DAO avant son lancement.

13°-Examen du plan actualisé de passation des marchés publics de la SOMAGAZ pour l'année 2015, réf lettre n°410/CMSSBIE reçue le 05 novembre 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2015.

LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE



Maalouma Limam Dahi

Raifa Mint Kassim

Les Membres du Comité Permanent

- Mohamed Abdellahi Ould Zeine

- Ciré Amadou

Le contrôleur financier

- Abderrahmane Abdoul